



Activités physiques et sportives en santé mentale

Union Européenne

**Sport en Tête**

Association à but non lucratif (Loi du 1er Juillet 1901)

<http://www.sport-en-tete.fr>

**ASSEMBLEE GENERALE 15 OCTOBRE 2020**

**AINAY LE CHATEAU (03)**

Vérification des procurations reçues par la présidente et le secrétaire

Vérification du quorum au vue de la feuille d'émargement et du nombre de procurations validées

Animateur de séance : Bruno LERREDE

Secrétaire de séance : Dr Caroline AGOSTINI

### **1) Ouverture de l'AG ordinaire à 10h Dr C. AGOSTINI**

Absent excusé : Mr Pierre Yves Gérard

La Présidente, Dr Caroline AGOSTINI remercie l'hôpital d'Ainay le château et les collègues de cet établissement pour leur accueil et l'organisation de cette assemblée.

Remerciements à l'ensemble des délégués régionaux qui malgré la période compliquée gardent un dynamisme et restent motivés pour faire de l'outil sport une véritable thérapeutique auprès de nos patients.

La parole a été donnée à Patrick SOUVESTRE et Gérard HEREL afin de rendre hommage à Mr Martinez Antoine, ancien trésorier de l'association , décédé récemment.

Appels à candidature /tenue du bureau de vote et désignation du bureau de vote:

- Gérald HEREL
- Lionel LEBOURG
- Jacques CARDINAL

## 2) Rapport moral pour l'année 2019 /2020 Dr C. AGOSTINI

Un rapport moral marqué cette année par la crise sanitaire et ses conséquences sur l'ensemble de l'activité de Sport en tête.

L'association a malgré tout poursuivi ses objectifs au regard de sa mission et travailler sur différents projets dont certains ont dû être réajustés ou reportés.

Sport en tête est depuis quelques mois une association labellisée par :

- L'UNAFAM « Tous mobilisés tous concernés »
- Le CNOF ; comité national olympique français , pour l'organisation d'une journée « sentez vous sport » dans le cadre de la semaine européenne du sport.

## 3) Bilan de la trésorerie Patrick SOUVESTRE

- Présentation du compte de résultat 2019 - 2020

Compte de résultat à l'équilibre entre les recettes et les dépenses malgré le contexte particulièrement délicat

Vote : POUR à l'unanimité

- Présentation du bilan financier prévisionnel 2020 - 2021

Vote : POUR à l'unanimité

- Présentation du prévisionnel financier 2021

Vote : POUR à l'unanimité

## 4) Bilan des séjours Patrick SOUVESTRE

3 séjours ont pu être réalisés entre septembre 2019 et juin 2020

- Voile en tête Granville

Le bilan de cette édition est positif .

L'ensemble des équipages a exprimé sa satisfaction et le souhait de tout mettre en oeuvre afin de repartir pour la prochaine édition.

Voile en tête 2020 organisé par Mayenne,Laval,Château Gontier devait se dérouler en juin à Noirmoutier mais compte tenu du contexte a été repoussé en juin 2021 à la place de Saint Lô qui l'organisera en juin 2022.

Sport en Tête a tenu à remercier la région Normandie pour son soutien lors de son édition.

- Séjour randonnée à Romorantin

Sport en tête a remercié Willy ,collègue très investi dans l'organisation et le déroulé de ce séjour ;

Willy arrête son activité professionnelle mais nous informe que d'ores et déjà si besoin il ne sera pas très loin de sport en Tête.

Le bilan de ce séjour à Romorantin est positif et les participants se sont montrés satisfaits ;

### Séjours à venir

- **Le séjour de Romorantin** ne pourra pas se tenir en novembre 2020 compte tenu du contexte sanitaire et des difficultés rencontrées par le centre d'hébergement.

Un gros doute s'installe sur la poursuite de ce séjour tel que proposé auparavant compte tenu des difficultés rencontrées par le lieu d'hébergement.

- **Séjour neige aux Saisies en janvier 2020**

Le bilan est positif et ce séjour témoigne d'un séjour attendu par les patients

Les acomptes versés pour Bombannes, Voile en tête 2020, Savines restent valables pendant 18 mois.

Un échange avec les différentes régions concernant le séjour des Saisies 2021 atteste les incertitudes quant aux inscriptions au vue du contexte sanitaire.

L'importance de savoir quelles seront les conditions d'hébergement et d'accueil tant au niveau des activités que sur le site d'hébergement de Belambra reste le sujet majeur pour pouvoir s'engager dans la poursuite du séjour ;

Sport en tête par l'intermédiaire du délégué régional de Belambra et du directeur du site des Saisies s'est engagé à recueillir l'ensemble des informations nécessaires et utiles engendrant ou non la réalisation de ce séjour y compris en terme d'acompte avec report du séjour.

Le délai de fin novembre devrait permettre de finaliser ou pas les inscriptions.

### Rappel concernant le droit de tirage Patrick SOUVESTRE

A la demande des différentes régions Patrick a donné des informations concernant le droit de tirage dont peuvent bénéficier chacune des régions.

Sur la cotisation de chacun des établissements 50 euros par cotisation est attribuée à la région permettant d'organiser des événements ou acheter du matériel au bénéfice des

patients dans le cadre d'actions diverses (tables rondes, récompenses rencontres sportives, participation stages, mini séjours ...) la somme globale disponible est annuelle et son montant est au prorata des cotisations payées. Pour en bénéficier il est nécessaire de fournir des factures au regard des dépenses engagées ;

Le droit de tirage d'une année n'est pas cumulable avec celui de l'année suivante.

Pour ce qui est du droit de tirage 2020, Sport en Tête propose un droit de tirage spécifique pour 2020 utilisable en 2021.

Décision du maintien du tarif des adhésions à 240 euros mais le-droit de tirage sera exceptionnellement de 100 euros par établissement

Vote : POUR à l'unanimité

#### 5) Bilan des formations au sein de sport en tête: Nadine PATTE

Etats des lieux, constats et questionnements au regard de la réforme de la formation professionnelle.

Un diaporama a été préparé par Nadine et présenté permettant ainsi de mieux appréhender ce changement et surtout l'arrêt des formations au sein de sport en tête telles qu'elles existaient auparavant (*le diaporama a été mis sur le site*)

Il a été proposé et acté un accompagnement par sport en Tête des collègues souhaitant suivre une formation ou s'interrogeant sur un projet de formation.

Pour se faire il sera nécessaire de se rapprocher de partenaires et/ou collègues existants au sein de sport en tête , sur nos territoires et au niveau national.

La question d'une affiliation à la Fédération Sport pour Tous et/ou Sport Adapté se pose afin de mutualiser nos moyens et compétences sachant qu'il n'est pas exclu de se rapprocher d'éventuels autres partenaires.

L'engagement est pris par Nadine en tant que référente « formation » pour y travailler d'ici la prochaine assemblée générale de 2021

Officialisation de cette proposition par un vote de l'Assemblée à main levée.

Vote : POUR à l'unanimité

Clôture de l'assemblée ordinaire avec appel à candidature de l'hôpital qui accueillera la prochaine Assemblée Générale 2021 .Le Havre se porte volontaire

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
15 OCTOBRE 2020

**Ouverture de l'AG électorale**

Vérification des procurations reçues : 26 procurations reçues dont 2 non valables

60 établissements à jour de leur cotisation

Vérification du quorum au vu de la feuille d'émargement et des procurations

- Annonce du tiers sortant

Mr Bruno LEREDDE

Mr Pierre-Yves GERARD

Mr Ruy PEREIRA

- Annonce des candidats au conseil d'administration

Mr Olivier MAUREL

Mr Bruno LEREDDE

Mr Pierre-Yves GERARD

Mr Olivier DAVENTURE

- Sont élus:

Mr Olivier MAUREL :60 voix

Mr Bruno LEREDDE :58 voix

Mr Pierre-Yves GERARD : 45 voix

Réunion du conseil d'administration afin d'élire le bureau :

Election du bureau :

Présidente : Docteur AGOSTINI Caroline à l'unanimité

Vice présidente : Me PATTE Nadine à l'unanimité

Vice Président : Mr RESCHE Jean Philippe à l'unanimité

Trésorier : Mr SOUVESTRE Patrick à l'unanimité

Trésorier adjoint : Mr GERARD Pierre-Yves à l'unanimité

Secrétaire : Mr LEREDDE Bruno à l'unanimité

Secrétaire adjoint : Mr VIDY William à l'unanimité

Mr MAUREL Olivier est coopté au bureau en tant que personne qualifiée au poste de Web master.